Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 21 (1876)

Heft: (24): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A MM. les divisionnaires et chefs d'armes.

Nous avons l'honneur de vous informer que les cantons ont reçu les modèles d'habillement (sus-indiqués) et qu'ils doivent les tenir en tout temps à la disposition des commandants d'écoles pour comparaison avec les effets des troupes ; cela pour autant que ces écoles ont lieu au chef-lieu du canton.

Les dépôts de Bière, Brugg, Hérisau, Thoune et Winterthour seront munis, dans le même but d'un assortiment de ces modèles.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Dimanche 17 décembre, à Zurich, la salle du Grand Conseil était resplendissante d'uniformes ; 300 officiers de tous grades et de toutes armes de la VIe division étaient réunis pour fêter le 50e anniversaire d'entrée au service du colonel Egloff, leur divisionnaire ; d'autres officiers s'étaient joints à leurs camarades.

C'est M. le colonel-brigadier Bindschædler qui a ouvert la séance en rappelant la carrière militaire de l'excellent chef, auquel il remit au nom de tous un magnifique sabre d'honneur. Le colonel-divisionnaire Egloff remercia ; il exprima la situation dans laquelle il se trouvait au moment de la mise en vigueur des nouvelles institutions fédérales ; il s'était demandé si le moment ne serait pas venu de confier en de nouvelles mains tout l'entrain de cette organisation ; le sentiment qu'il pouvait encore rendre des services à la patrie l'a dominé ; il ne le regrette pas, puisqu'il se trouve placé à la tête d'une division si importante par le milieu social de son recrutement et qui possède un corps d'officiers dont les travaux privés sont dignes d'éloges. Il fait des vœux pour le développement de la nouvelle organisation militaire et s'y emploiera de toutes ses forces.

Il y eut ensuite cortége pour se rendre à la Schutzenhaus, au Sihlhœlzli, où le banquet fut animé de toasts portés par M. le colonel Kunzli, le général Herzog, le colonel Ziegler, etc. Des vers humoristiques sur l'expédition suisse en Bulgarie valurent de chaleureux bravos à l'auteur, capitaine Attenhofer. (*Nouvelliste.*)

On écrit de Berne à la *Gazette de Lausanne* du 19 décembre :

« Au risque de faire rire à mes dépens, je reviens sur la question de l'occupation de la Bulgarie par les troupes suisses ; après tout, quand tous les journaux d'Europe discutent cette plaisanterie avec un sérieux imperturbable, il me sera bien permis d'en dire deux mots. On prétend ici que la paternité de cette idée appartiendrait au cabinet italien et lui serait venue alors qu'il semblait encore s'intéresser à la question d'Orient ; on ajoute même que la légation suisse à Rome aurait écrit dans ce sens au Conseil fédéral. Celui-ci n'a du reste reçu à cet égard d'autre communication ou renseignement que ceux des journaux »

M. le colonel-divisionnaire Aubert ayant demandé sa démission comme commandant de la 1re division d'armée, le Conseil fédéral la lui a accordée, pour le 1er janvier, avec remercîments pour les services rendus, et il a chargé M. le colonel-brigadier Favre, de Genève, du commandement intérimaire de la dite division.

AVIS

Le comité de la section vaudoise de la Société fédérale des officiers a choisi comme sujets de concours pour cet hiver :

1° Récit au point de vue historique, topographique, tactique et critique d'une bataille ou d'un combat auquel aient pris part des troupes suisses. (Etude d'histoire militaire.)

2° Quelle est la tactique actuelle de l'infanterie vis-à-vis de l'artillerie et vice-versa ?

Tous les officiers faisant partie de la section vaudoise sont admis à concourir.

Les mémoires devront être envoyés avant le 15 avril 1877, au président de la section, M. le major Muret, à Morges. Une somme de cent francs sera mise à la disposition du jury pour prix.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.